

Salaires minimums par (sous-)commission paritaire

Commission paritaire 1020401: entreprises de la province de liege

En vigueur au 01/09/2011 (Dernière actualisation de la page 01/09/2011)

Ce sous-secteur n'est pas une Sous-commission paritaire officielle (SCP). Cependant, les données de salaire ci-dessous sont reprises dans les CCT's sectorielles de la Sous-commission paritaire officielle (SCP 10204).

1. REGIME HORAIRE (sur base hebdomadaire): 40h

Catégorie	Ancienneté (ans)		
	0	3	5
Manoeuvre	11.6640		
Spécialisé	12.0025		
Spécialisé +	12.2219		
Qualifié	12.7026	13.2269	13.3319
Qualifié +	13.4365	13.9306	14.0252